



PREFECTURE DE CORSE DU SUD

***Direction Départementale
des Territoires et de la Mer***

Arrêté n° 2A.2017.09.25.01 5 SEP. 2017

Le Préfet de Corse du Sud,

PORTANT CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT TERRESTRE DANS LE DEPARTEMENT DE CORSE DU SUD EN DEHORS DES COMMUNES D'AJACCIO ET DE PORTO-VECCHIO

DEPARTEMENT DE CORSE DU SUD

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment son article R 111-4-1,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles R123-13, R123-14 et R123-22,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L 571-10 et R 571-32 à R 571-43,

Vu la loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, et notamment ses articles 13 et 14,

Vu le décret n° 95-20 du 9 janvier 1995 pris pour l'application de l'article L 111-11-1 du code de la construction et de l'habitation et relatif aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements,

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination du préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud (hors classe) - M. SCHMELTZ Bernard,

Vu le décret du 8 juillet 2015 portant nomination du secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud - M. LEGUEULT Jean-Philippe,

Vu l'arrêté interministériel du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transport terrestre et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit, modifié par arrêté interministériel du 23 juillet 2013,

Vu les arrêtés interministériels du 25 avril 2003 relatifs à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement et de santé,

Vu l'arrêté préfectoral n° 98 1384 du 15 octobre 1998 recensant et classant les infrastructures de transports terrestres dans le département de Corse du Sud,

Vu la consultation préalable des gestionnaires sur le trafic et les caractéristiques de leur réseau routier,

Vu les résultats des études réalisées par le bureau d'études CEREG Ingénierie, avec l'appui technique du CEREMA,

Vu la consultation des communes du 21 novembre 2016 au 21 février 2017, et les avis formulés,

Considérant la nécessité de réexaminer les bases techniques de l'arrêté en vigueur et d'intégrer les évolutions en terme de trafics et d'infrastructures nouvelles bruyantes dans le département de Corse du Sud,

Considérant la conformité de la procédure de révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres dans le département de Corse du Sud avec la réglementation en vigueur,

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de Corse du Sud,

ARRETE

ARTICLE 1

L'arrêté préfectoral n° 98 1384 du 15 octobre 1998 est abrogé.

ARTICLE 2

Les dispositions découlant de la réglementation applicable à l'isolement phonique des bâtiments sensibles sont applicables sur le département de Corse du Sud aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres mentionnées à l'article 3 du présent arrêté et représentées sur les **plans joints en annexe**.

ARTICLE 3

Les **tableaux récapitulatifs joints en annexe** donnent sur le réseau routier dans le département de Corse du Sud :

- le nom de l'infrastructure concernée,
- la délimitation du tronçon,
- le type de tissu,
- le classement dans une des 5 catégories définies dans l'arrêté susmentionné (voir article 5 du présent arrêté),
- la largeur du secteur affecté.

Un secteur affecté par le bruit est défini de part et d'autre de chaque voie classée. Sa largeur correspond à la distance mentionnée dans le tableau ci-après, reportée de part et d'autre de l'infrastructure à **partir du bord extérieur de la chaussée de l'infrastructure routière classée**.

ARTICLE 4

Les bâtiments d'habitation, les bâtiments d'enseignement, les bâtiments de santé, de soins et d'action sociale ainsi que les bâtiments d'hébergement à caractère touristique, à construire dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés, doivent présenter un isolement acoustique minimum

contre les bruits extérieurs conformément aux décrets n° 95-20 et 95-21 du 9 janvier 1995 susvisés et à leurs arrêtés d'application.

ARTICLE 5

Pour les infrastructures routières, les niveaux sonores que les constructeurs sont tenus de prendre en compte, pour la détermination de l'isolation acoustique des bâtiments à construire, et inclus dans les secteurs affectés par le bruit sont les suivants

<i>Catégorie</i>	<i>Niveau sonore au point de référence, en période diurne en dB(A)</i>	<i>Niveau sonore au point de référence, en période nocturne en dB(A)</i>
1	83	78
2	79	74
3	73	68
4	68	63
5	63	58

Ces niveaux sonores sont évalués en des points de référence situés, conformément à la norme NF S 31-130 «cartographie du bruit en milieu extérieur», à une hauteur de 5 m au-dessus du plan de roulement et :

- à 2 mètres en avant de la ligne moyenne des façades pour les «rues en U»,
- à une distance de l'infrastructure de 10 mètres, pour les voies en tissu ouvert (distance mesurée à partir du bord extérieur de la chaussée le plus proche). Ces niveaux sonores sont alors augmentés de 3 dB(A) par rapport à la valeur en champ libre, afin d'être équivalents à un niveau en façade. L'infrastructure est considérée comme rectiligne, à bords dégagés, placée sur un sol horizontal réfléchissant.

Les notions de rues en U et de tissu ouvert sont définies dans la norme citée précédemment.

ARTICLE 6

Les périmètres des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transport terrestre, qui sont affectés par le bruit, devront être reportés à titre d'information dans un ou plusieurs documents graphiques en annexe des POS (Plan d'occupation des sols) et des PLU (Plan local d'urbanisme) ainsi que dans les PSMV (Plan de sauvegarde et de mise en valeur), conformément aux dispositions des articles R 123-13 et R 313-11 du code de l'urbanisme.

Le classement des infrastructures de transport terrestre et les secteurs affectés par le bruit ainsi que la référence du présent arrêté préfectoral et la mention des lieux où cet arrêté peut être consulté, devront figurer dans les annexes des POS, des PLU et des PSMV, conformément aux articles R 123-14, R 311-10 et R 313-11 du code de l'urbanisme.

Conformément aux dispositions de l'article R 410-12 du code de l'urbanisme, le certificat d'urbanisme informera le demandeur, lorsqu'il y aura lieu, que son terrain se trouve dans le secteur affecté par le bruit d'une infrastructure de transports terrestres bruyante.

Ce dispositif a vocation à informer le maître d'ouvrage du bâtiment, de l'existence de secteurs affectés par le bruit, dans lesquels il lui appartient de respecter les règles de construction définies par les arrêtés préfectoraux en matière d'isolation acoustique.

ARTICLE 7

Le Secrétaire Général de la Préfecture de Corse du Sud, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de Corse du Sud, les maires des communes listées en annexe sont

DDTM 2A - Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-16h30
Terre plein de la gare- 20 302 AJACCIO

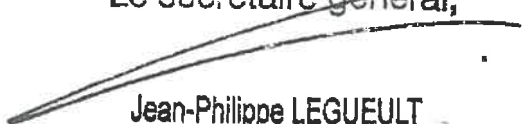
chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Corse du Sud et affiché durant un mois, à la mairie des communes concernées.

ARTICLE 8

Le présent arrêté est applicable à compter de sa publication au recueil des actes administratifs du département de Corse du Sud et de son affichage en mairie des communes concernées.

Fait à Ajaccio, le **25 SEP. 2017**

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général de la Préfecture
~~Pour le préfet,~~
Le secrétaire général,



Jean-Philippe LEGUEULT

Le présent arrêté peut être déféré au
Tribunal Administratif de Bastia
dans un délai de deux mois à compter
de sa publication.

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des tronçons classés sur le département de Corse du Sud

Commune	Tronçon classé	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur affecté (en m)
AFA	RD81	Intersection RT22 RD31	Limite communale Ajaccio / Alata	Ouvert	3	100
AFA	RT22	Chemin de Pietralba	Limite communale Ajaccio/Sarrola	Ouvert	3	100
AFA	RT22	Limite communale	Debut Limite 50 km/h Pancetta	Ouvert	3	100
AFA	RT22	Debut Limite 50 km/h Pancetta	Intersection RT20	Ouvert	3	100
AJACCIO	Av Imperatrice Eugenie	Locaux EDF	Intersection Rue Frassetto	Ouvert	4	30
AJACCIO	Avenue Antoine Serafini	Intersection RT20	Quai de la Republique	Fermé	2	250
AJACCIO	Avenue Beverini Vico	Intersection Cours Napoleon	Intersection Av Napoléon III	Fermé	2	250
AJACCIO	Avenue E Macchini	Av du 1er consul	Bd Lantivy Casanova	Ouvert	4	30
AJACCIO	Avenue Marechal Juin	Intersection RT20	Intersection Bd Costa	Ouvert	4	30
AJACCIO	Avenue Napoleon III	Intersection Rue Frassetto	Centre Hospitalier	Ouvert	4	30
AJACCIO	Avenue Napoleon III	Centre Hospitalier	Avenue Beverini Vico	Ouvert	4	30
AJACCIO	Bd Abbe Recco	Intersection Rue Moretti	Intersection Rue A Perette	Ouvert	3	100
AJACCIO	Bd Adolphe Landry	Intersection Bd Scamaroni	Bd Albert 1er	Ouvert	4	30
AJACCIO	Bd Dominique Paoli	Intersection Av Kennedy	Intersection Montee St Jean	Fermé	2	250
AJACCIO	Bd Fred Scamaroni	Rue Gabriel Peri	Bd Adolphe Landry	Fermé	3	100
AJACCIO	Bd Fred Scamaroni	Intersection Bd Adolphe landry	Intersection Rue Pugliese Conti	Ouvert	4	30
AJACCIO	Bd Fred Scamaroni	Intersection Bd Conti	Bd Madame Mère	Ouvert	4	30
AJACCIO	Bd Lantivy Casanova Quai Napoleon	Intersection A macchini	Intersection Rue Serafini	Ouvert	4	30
AJACCIO	Bd Louis Campi	Intersection Rue Magnolia	Intersection RD211	Ouvert	4	30
AJACCIO	Bd Madame Mere	Intersectionsection Rue Capitaine Bosc	Intersection RD111	Ouvert	4	30
AJACCIO	Bd Maillot Av Grande Arnee	Intersection Av Napoleon III	Intersection RD11	Ouvert	4	30

AJACCIO	Bd Pascal Rossini	Intersection Av Macchini	Intersection Av Docteur Barthe	Ouvert	4	30
AJACCIO	Bd Pascal Rossini	Av Docteur Barthelemy	Bd Sylvestre Marcaggi	Ouvert	4	30
AJACCIO	Bd Pugliese Conti	Intersection Bd Scamaroni	Intersection RD111	Fermé	3	100
AJACCIO	Bd Sebastien Costa	Intersection Rue Moretti	Intersection Rue Lyautey	Ouvert	3	100
AJACCIO	Bd Sebastien Costa	Intersection Rue Lyautey	Intersection Rue Magnolias	Ouvert	4	30
AJACCIO	Bd Sylvestre Marcaggioni	BD Pascal Rossini	Rue Gabriel Peri	Fermé	3	100
AJACCIO	Cours General Leclerc	Intersection RD11	Intersection Rue Merimee	Fermé	2	250
AJACCIO	Cours Grand Val	Fermeture tissu	Intersection RD111	Fermé	2	250
AJACCIO	Cours Grand Val	Intersection Rue Merimee	Fermeture du tissu	Ouvert	4	30
AJACCIO	Montee Saint Jean	Intersection Rue N Peraldi	Intersection Bd Paoli	Ouvert	4	30
AJACCIO	Montee Saint Jean	Intersection Bd Paoli	Intersection Cours Napoleon	Fermé	2	250
AJACCIO	Quai de la Republique	Intersection Av Serafini	Rue des 3 Marie	Ouvert	4	30
AJACCIO	RD111	Intersection Bd P Rossini	Intersection Cours Grandval	Fermé	2	250
AJACCIO	RD111	Intersection rue Ornano	Intersection Cours Napoleon	Ouvert	3	100
AJACCIO	RD111	Intersection Av Docteur Ramaroni	Intersection rue Ornano	Fermé	2	250
AJACCIO	RD111A	Intersection chemin des cretes	Intersection Bd Marcaggi	Ouvert	3	100
AJACCIO	RD111A	Intersection Rue des 3 Maries	Intersection Av A Serafini	Ouvert	3	100
AJACCIO	RD111A	Intersection Bd Bonaparte	Intersection Rue 3 Maries	Ouvert	3	100
AJACCIO	RD3	Intersection Rue des 3 Maries	Intersection Av A Serafini	Fermé	2	250
AJACCIO	RD3	Intersection RD303	Panneau sortie Bastelicaccia	Ouvert	4	30
AJACCIO	RD3	Limite vitesse 100m giratoire	Intersection Giratoire RT40	Ouvert	4	30
AJACCIO	RD3	Panneau sortie Bastelicaccia	Limite vit 100m avant giratoire	Ouvert	4	30
AJACCIO	RD31	Intersection RT22	Intersection route du stiletto	Ouvert	3	100
AJACCIO	RD31	Intersection route du Stiletto	Intersection RT 22	Ouvert	3	100
AJACCIO	RD81	Intersection RT22 RD31	Limite communale Ajaccio / Alata	Ouvert	3	100
AJACCIO	RD81	Limite communale Ajaccio/Alata	Panneau sortie Mezzavia	Ouvert	3	100
AJACCIO	RT20	Intersection RT40	Limite 70 km/h 100m Giratoire RT40	Ouvert	2	250
AJACCIO	RT20	Limite 70 km/h 100m RT40	Fin Limite 70 km/h 200m RT40	Ouvert	2	250
AJACCIO	RT20	Limite communale Ajaccio/Sarrola	Début Limitation 50 km/h	Ouvert	2	250

AJACCIO	RT20	Limite 90 km/h 200m RT40	Limite communale Ajaccio/Sarrola	Ouvert	2	250
AJACCIO	RT21	Giratoire RT40	100m giratoire RD503	Ouvert	2	250
AJACCIO	RT21	Cours Napoleon	Av Antoine Serafini	Ouvert	3	100
AJACCIO	RT21	Crs Docteur Noel Franchini	Rue Ange Moretti	Ouvert	3	100
AJACCIO	RT21	Rue Ange Moretti	D61	Ouvert	3	100
AJACCIO	RT21	D61	Impasse des capucins	Ouvert	3	100
AJACCIO	RT21	Impasse des capucins	Av du Premier consul	Fermé	2	250
AJACCIO	RT21	100m giratoire RD503	100m giratoire RD503	Ouvert	2	250
AJACCIO	RT21	100m Giratoire RD503	Limite 70 km/h Gymnase	Ouvert	2	250
AJACCIO	RT21	Limite 70 km/h 100m giratoire Rte Camp	100m giratoire Rte Campo Dell	Ouvert	2	250
AJACCIO	RT21	100m Giratoire rte Campo	Limite 70 km/h Ricanto	Ouvert	2	250
AJACCIO	RT21	Limite 70 km/h Ricanto	Limite 50 km/h 300m RD503	Ouvert	2	250
AJACCIO	RT21	300m RD503	Crs Docteur Noel Franchini	Ouvert	3	100
AJACCIO	RT21	Crs Docteur Noel Franchini	D61	Ouvert	3	100
AJACCIO	RT21	D61	Bd Sampiero	Ouvert	3	100
AJACCIO	RT22	Bd Georges Pompidou	Chemin de Pietralba	Ouvert	3	100
AJACCIO	RT22	Chemin de Pietralba	Limite communale Ajaccio/Sarrola	Ouvert	3	100
AJACCIO	RT40	Limite communale Bastelicaccia/Ajaccio	100m Giratoire RT21	Ouvert	2	250
AJACCIO	RT40	100m giratoire RT21	Giratoire RT21	Ouvert	2	250
AJACCIO	RT40	Intersection Rd55B	Limite communale Bastelicaccia/Ajaccio	Ouvert	2	250
AJACCIO	Rue Achille Peretti	Intersection Bd Abbe Recco	Intersection Rue N Peraldi	Ouvert	4	30
AJACCIO	Rue Ange Moretti	Intersection Cours Nicoli	Intersection Bd Abbe Recco	Ouvert	4	30
AJACCIO	Rue Dominique Pabiani	Intersection Bd Scamaroni	Intersection Cours Gl Leclerc	Ouvert	4	30
AJACCIO	Rue Dr Del Pellegrino	Intersection Av Kennedy	Intersection Bd Paoli	Fermé	3	100
AJACCIO	Rue Dr Del Pellegrino	Intersection Bd Paoli	Intersection Cours Napoléon	Fermé	3	100
AJACCIO	Rue Frediani	Intersection cour Napoléon	Intersection Bd Sampiero	Fermé	2	250
AJACCIO	Rue M Pietri	Intersection RD11	Intersection Rue Capitaine Bos	Ouvert	4	30
AJACCIO	Rue Sergent Casalunga	Intersection Cours Napoleon	Locaux EDF	Fermé	2	250

ALATA	RD81	Intersection RT22 RD31	Limite communale Ajaccio / Alata	Ouvert	3	100
ALATA	RD81	Sortie Mezzavia	Intersection RD161	Ouvert	3	100
ALATA	RD81	Limite communale Ajaccio/Alata	Panneau sortie Mezzavia	Ouvert	3	100
ALBITRECCIA	RD55	Intersection Chemin du Fort	Limite communale Porticcio/Albitreccia	Ouvert	4	30
ALBITRECCIA	RD55	Limite communale Porticcio/Albitreccia	Intersection Rocade RD555	Ouvert	4	30
APPIETTO	RD81	Sortie Mezzavia	Intersection RD161	Ouvert	3	100
BASTELICACCIA	RD3	Intersection RD303	Panneau sortie Bastelicaccia	Ouvert	4	30
BASTELICACCIA	RD3	Limite vitesse 100m giratoire	Intersection Giratoire RT40	Ouvert	4	30
BASTELICACCIA	RD3	Panneau sortie Bastelicaccia	Limite vitesse 100m avant giratoire	Ouvert	4	30
BASTELICACCIA	RD55	Limite communale Cauro/Grosseto	Intersection RD555	Ouvert	3	100
BASTELICACCIA	RT40	Franchissement Prunelli	Intersection RD55B	Ouvert	4	30
BASTELICACCIA	RT40	Limite communale Bastelicaccia/Ajaccio	100m Giratoire RT21	Ouvert	2	250
BASTELICACCIA	RT40	Limite communale Cauro/Eccia	Intersection RD302	Ouvert	3	100
BASTELICACCIA	RT40	Intersection RD55B	Limite communale Bastelicaccia/Ajaccio	Ouvert	2	250
BASTELICACCIA	RT40	Intersection RD55	Franchissement Prunelli	Ouvert	4	30
BASTELICACCIA	RT40	Intersection RD302	Intersection RD555	Ouvert	3	100
BOCOGNANO	RT20	Voie dépassement véhicule lent	Fin voie véhicule lent	Ouvert	3	100
BOCOGNANO	RT20	Fin voie véhicule lent	Limite communale Tavera/Bocognano	Ouvert	3	100
BOCOGNANO	RT20	Limite 70 km/h Ambarscia	Limite 50 km/h 150m giratoire RD27	Ouvert	4	30
BOCOGNANO	RT20	Limite 50 km/h 150m giratoire RD27	Giratoire RD27	Ouvert	4	30
BOCOGNANO	RT20	Limite communale Tavera/Bocognano	Limite 70 km/h Ambarscia	Ouvert	3	100
BONIFACIO	RT40	Intersection RT10	Zone 30 km/h 595 Av S Bohn	Ouvert	4	30
BONIFACIO	RT40	Zone 30 km/h 595 av S Bohn	D160A Quai communaleparetti	Ouvert	5	10
CARBUCCIA	RT20	Limite communale Peri/Tavaco	Limite communale Tavaco/Vero	Ouvert	3	100
CARBUCCIA	RT20	Limite communale Peri/Tavaco	Limite communale Tavaco/Ucciani	Ouvert	3	100
CAURO	RD55	Intersection Rocade	Limite communale Cauro/Grosseto	Ouvert	3	100

CAURO	RD55	Intersection RT40	Intersection Rocade	Ouvert	3	100
CAURO	RD55	Limite communale Cauro/Grosseto	Intersection RD555	Ouvert	3	100
CAURO	RT40	D27	Sortie Cauro	Ouvert	4	30
CAURO	RT40	Franchissement Prunelli	Intersection RD55B	Ouvert	4	30
CAURO	RT40	Sortie Cauro	Voie dépassement véhicule lent	Ouvert	3	100
CAURO	RT40	Fin voie véhicule lent	Limite 50 100m Intersection RD103	Ouvert	3	100
CAURO	RT40	Limite communale Cauro/Eccia	Intersection RD302	Ouvert	3	100
CAURO	RT40	Intersection RD55B	Limite communale Bastelicaccia/Ajaccio	Ouvert	2	250
CAURO	RT40	Intersection RD55	Franchissement Prunelli	Ouvert	4	30
CAURO	RT40	Voie dépassement véhicule lent	Fin voie véhicule lent	Ouvert	3	100
CAURO	RT40	Limite 50 km/h 100m RD103	Intersection RD103	Ouvert	4	30
CAURO	RT40	Intersection RD103	Voie dépassement véhicule lent	Ouvert	3	100
CAURO	RT40	Voie dépassement véhicule lent	Fin voie véhicule lent	Ouvert	4	30
CAURO	RT40	Fin voie véhicule lent	Limite communale Cauro/Eccia	Ouvert	3	100
CAURO	RT40	Intersection RD302	Intersection RD555	Ouvert	3	100
CONCA	RT10	Limite 90 km/h Ghilardo	Entree Ste Lucie Porto Vecchio	Ouvert	3	100
CONCA	RT10	Entree Ste Lucie Porto Vecchio	Intersection RD168A	Ouvert	4	30
CONCA	RT10	Fin Limite 50 km/h Guardia	Limite 50 km/h Tarcu	Ouvert	3	100
CONCA	RT10	Limite 50 km/h San Sebastiano	Limite 70 km/h Tarcu	Ouvert	4	30
CONCA	RT10	Limite 70 km/h Carabona	Limite communale Conca/Zonza	Ouvert	3	100
CONCA	RT10	Limite communale Sari/Conca	Fin Limite 50 km/h Guardia	Ouvert	4	30
CONCA	RT10	Limite communale Conca/Zonza	Limite 90 km/h Parata	Ouvert	3	100
ECCICA-SUARELLA	RT40	Fin voie véhicule lent	Limite 50 km/h 100m Intersection RD103	Ouvert	3	100
ECCICA-SUARELLA	RT40	Limite communale Cauro/Eccia	Intersection RD302	Ouvert	3	100
ECCICA-SUARELLA	RT40	Limite 50 km/h 100m RD103	Intersection RD103	Ouvert	4	30
ECCICA-SUARELLA	RT40	Intersection RD103	Voie dépassement véhicule lent	Ouvert	3	100
ECCICA-SUARELLA	RT40	Fin voie véhicule lent	Limite communale Cauro/Eccia	Ouvert	3	100
ECCICA-SUARELLA	RT40	Intersection RD302	Intersection RD555	Ouvert	3	100

GROSSETO-PRUGNA	RD55	Intersection Rocade	Limite communale Cauro/Grosseto	Ouvert	3	100
GROSSETO-PRUGNA	RD55	Intersection RD555	Intersection Chemin du Fort	Ouvert	4	30
GROSSETO-PRUGNA	RD55	Intersection Chemin du Fort	Limite communale Porticcio/Albitreccia	Ouvert	4	30
GROSSETO-PRUGNA	RD55	Limite communale Cauro/Grosseto	Intersection RD555	Ouvert	3	100
GROSSETO-PRUGNA	RD55	Limite communale Porticcio/Albitreccia	Intersection Rocade RD555	Ouvert	4	30
LECCI	RT10	Debut Limitation 90 km/h	Début Limitation 70 km/h	Ouvert	3	100
LECCI	RT10	Limite 50 km/h Zone activite	Limite 70 km/h Apres ZAC	Ouvert	4	30
LECCI	RT10	Limite 70km/h 500m RD668	Franchissement Osu	Ouvert	3	100
LECCI	RT10	Limite communale Zonza/Lecci	Franchissement ruisseau conca	Ouvert	3	100
LECCI	RT10	Franchissement Osu	Limite 90 km/h Casone	Ouvert	3	100
MONACIA-D'AULLEN E	RT40	Limite communale Pianotolli/Monacia	D50	Ouvert	3	100
MONACIA-D'AULLEN E	RT40	Sortie Pianotolli	Limite communale Pianotolli/Monacia	Ouvert	3	100
OLMETO	RT40	Giratoire Supermarché	Giratoire RD257	Ouvert	4	30
OLMETO	RT40	Limite 70km/h Campanile	Intersection RD157	Ouvert	3	100
OLMETO	RT40	Intersection RD19A	Limite communale Propriano/Olmeto	Ouvert	4	30
OLMETO	RT40	Intersection RD257	Limite 70 km/h Campanile	Ouvert	3	100
OLMETO	RT40	Limite communale Propriano/Olmeto	Intersection RD257	Ouvert	4	30
PERI	RT20	Limite communale Peri/Tavaco	Limite communale Tavaco/Vero	Ouvert	3	100
PERI	RT20	Intersection RD1	Limite communale Sarrola/Peri	Ouvert	3	100
PERI	RT20	Limite 90 km/h Casciavina	RD229	Ouvert	3	100
PERI	RT20	Limite communale Sarrola/Peri	Limite 50 km/h Terminone	Ouvert	3	100
PERI	RT20	Limite 50 km/h Terminone	Limite 90 km/h Casciavina	Ouvert	3	100
PIANOTOLLI-CALDAR ELLO	RT40	Intersection RD22	Entree Pianotolli	Ouvert	3	100
PIANOTOLLI-CALDAR ELLO	RT40	Limite communale Pianotolli/Monacia	D50	Ouvert	3	100
PIANOTOLLI-CALDAR ELLO	RT40	Sortie Pianotolli	Limite communale Pianotolli/Monacia	Ouvert	3	100

PIANOTOLLI-CALDAR ELLO	RT40	Entree Pianotolli	Sortie Pianotolli	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	Avenue Georges Pompidou	Intersection rue communale l'Hermine	Elargissement Port	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	Avenue Georges Pompidou	Elargissement Port	Retrecissement Port	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	Avenue Georges Pompidou	Retrecissement Port	Intersection Rue Henry Frenay	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	Avenue Georges Pompidou	Intersection Rue Henry Frenay	Intersection Avenue de Bastia	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	Avenue Jean Jaures	Rue commandant l'Hermine	Tissu ferme	Fermé	3	100
PORTO-VECCHIO	Avenue Jean Jaures	Fermeture du tissu urbain	Rue General de Gaulle	Fermé	3	100
PORTO-VECCHIO	Route de Bastia	Intersection RT10	Intersection RD368	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	RT10	Limite 90 km/h Casone	Limite communale San Gavino/Porto Vecch	Ouvert	3	100
PORTO-VECCHIO	RT10	Entree Trinite RD759	Limite 30 km/h RD468	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	RT10	Limite 30 km/h RD468	Limite 50 km/h RD468B	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	RT10	Limite 50km/h 50m RD468B	Sortie Trinite de PV	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	RT10	Sortie Trinite	Entree Porto Vecchio	Ouvert	3	100
PORTO-VECCHIO	RT10	Entree Porto Vecchio	Intersection Route de Bastia	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	RT10	Intersection route de Bastia	Limite 70 km/h 100m RD368	Ouvert	3	100
PORTO-VECCHIO	RT10	Debut Limitation 70 km/h	Debut Limitation 50 km/h	Ouvert	3	100
PORTO-VECCHIO	RT10	Debut Limitation 50 km/h	Debut Limitation 70 km/h	Ouvert	3	100
PORTO-VECCHIO	RT10	Limite 70 km/h 10m Giratoire RD159	Limite 50 km/h Che d'Agnarella	Ouvert	3	100
PORTO-VECCHIO	RT10	Limite 50 km/h Che d'Agnarella	Giratoire rue Marechal Juin	Ouvert	3	100
PORTO-VECCHIO	RT10	Giratoire Rte de Bonifacio	D859	Ouvert	3	100
PORTO-VECCHIO	RT10	Giratoire Rue Marechal Juin	D768	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	RT10	Limite communale San gavino/Porto Vecch	Entree Trinite PV RD759	Ouvert	3	100
PORTO-VECCHIO	Rue du 9 septembre 1943	Quai Pascal Paoli	Rue Marechal Juin	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	Rue Giudice de Cinarca	Intersection RD368	Intersection Chemin Baccaghuj	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	Rue Giudice de Sinarca	Intersection Rue Scamaroni	Intersection General de Gaulle	Fermé	3	100
PORTO-VECCHIO	Rue Giudice du Cinarca	Intersection chemin Baccaghuj	Intersection Rue Scamaroni	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	Rue J.A. Nau	Elargissement voie	Quai Paoli	Ouvert	4	30

PORTO-VECCHIO	Rue Marechal Juin	Intersection Rue 9 sept 1943	Intersection RD659	Ouvert	4	30
PORTO-VECCHIO	Rue Pasteur	Intersection Rue General Leclerc	Virage serre	Fermé	3	100
PORTO-VECCHIO	Rue Pasteur Rue JA Nau	Virage serre	Elargissement voie	Ouvert	4	30
PROPRIANO	RT40	Intersection RD268	Limite communale Sartene/Propriano	Ouvert	3	100
PROPRIANO	RT40	Entree Propriano	Limite 50 km/h Pinzuta	Ouvert	3	100
PROPRIANO	RT40	Limite 50km/h Pinzuta	D19	Ouvert	4	30
PROPRIANO	RT40	D19	Debut voie sens unique	Ouvert	4	30
PROPRIANO	RT40	Debut voie sens unique	Debut double sens Rue Sorba	Fermé	2	250
PROPRIANO	RT40	voie double sens Rue Sorba	Intersection RD19A	Ouvert	4	30
PROPRIANO	RT40	Intersection RD19A	Limite communale Propriano/Olmeto	Ouvert	4	30
PROPRIANO	RT40	Limite communale Sartene/Propriano	Entree Propriano	Ouvert	3	100
SAN-GAVINO-DI-CAR BINI	RT10	Limite 70 km/h 500m RD668	Franchissement Osu	Ouvert	3	100
SAN-GAVINO-DI-CAR BINI	RT10	Limite 90 km/h Casone	Limite communale San Gavino/Porto Vecchio	Ouvert	3	100
SAN-GAVINO-DI-CAR BINI	RT10	Franchissement Osu	Limite 90 km/h Casone	Ouvert	3	100
SAN-GAVINO-DI-CAR BINI	RT10	Limite communale San gavino/Porto Vecchio	Entree Trinite PV RD759	Ouvert	3	100
SARI-SOLENZARA	RT10	Franchissement Riv Solenzara	Entree Solenzara	Ouvert	3	100
SARI-SOLENZARA	RT10	Entree Solenzara	Sortie Solenzara	Ouvert	4	30
SARI-SOLENZARA	RT10	Sortie Solenzara	Limite 50 km/h San Sebastiano	Ouvert	3	100
SARI-SOLENZARA	RT10	Limite 50 San Sebastiano	Limite communale Sari/Conca	Ouvert	4	30
SARI-SOLENZARA	RT10	Limite communale Sari/Conca	Fin Limite 50 km/h Guardia	Ouvert	4	30
SARROLA-CARCOPIN O	RT20	Limite communale Ajaccio/Sarrola	Debut Limitation 50 km/h	Ouvert	2	250
SARROLA-CARCOPIN O	RT20	Limite 50 km/h 300m RD72	Limite 90 km/h 300 m RD72	Ouvert	3	100
SARROLA-CARCOPIN O	RT20	Limite 90 km/h 200m RT40	Limite communale Ajaccio/Sarrola	Ouvert	2	250
SARROLA-CARCOPIN O	RT20	Intersection RD1	Limite communale Sarrola/Peri	Ouvert	3	100
SARROLA-CARCOPIN O	RT20	Limite 90 km/h Suarte	Limite 70 km/h 300 m RT22	Ouvert	2	250

VERO	RT20	Limite communale Vero/Ucciani	Limite communale Ucciani/Tavera	Ouvert	3	100
VIGGIANELLO	RT40	Giratoire Supermarché	Giratoire RD257	Ouvert	4	30
VIGGIANELLO	RT40	Intersection RD268	Limite communale Sartene/Propriano	Ouvert	3	100
VIGGIANELLO	RT40	Entree Propriano	Limite 50 km/h Pinzuta	Ouvert	3	100
VIGGIANELLO	RT40	Limite 50 km/h Pinzuta	D19	Ouvert	4	30
VIGGIANELLO	RT40	Limite communale Sartene/Propriano	Entree Propriano	Ouvert	3	100
ZONZA	RT10	Limite 90 km/h Ghilardo	Entree Ste Lucie Porto Vecchio	Ouvert	3	100
ZONZA	RT10	Entree Ste Lucie Porto Vecchio	Intersection RD168A	Ouvert	4	30
ZONZA	RT10	Intersection RD168A	Sortie Ste Lucie Porto Vecchio	Ouvert	4	30
ZONZA	RT10	Sortie Ste Lucie Porto Vecchio	Limite communale Zonza/Lecci	Ouvert	3	100
ZONZA	RT10	Limite 70 km/h Carabona	Limite communale Conca/Zonza	Ouvert	3	100
ZONZA	RT10	Limite communale Conca/Zonza	Limite 90 km/h Parata	Ouvert	3	100
ZONZA	RT10	Limite communale Zonza/Lecci	Franchissement ruisseau conca	Ouvert	3	100
ZONZA	RT10	Limite 90 km/h Parata	Limite 70 km/h Cavu	Ouvert	3	100
ZONZA	RT10	Limite 70 km/h Cavu	Limite 90 km/h Ghilardo	Ouvert	3	100

